



**Gaïa**  
conseils

## **Note de présentation non technique**

### **Site HERBY**

*Zone Industrielle 28240 LA LOUPE*



## Table des matières

1. AVANT PROPOS.....	3
2. PRESENTATION DU DEMANDEUR .....	4
3. LOCALISATION DES INSTALLATIONS .....	5
4. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES .....	7
5. OBJET DE LA DEMANDE .....	9
6. CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE .....	10
7. PRESENTATION DE LA PROCEDURE D'AUTORISATION .....	11
8. SYNTHESE DE L'ETUDE D'IMPACT .....	12
8.1. DESCRIPTION DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES PAR LE PROJET	12
8.2. SYNTHESE DES INCIDENCES, MESURES PREVUES POUR EVITER, REDUIRE, COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES Niveau d'impact : .....	14

## Table des illustrations

Figure 1 Habitations situées à proximité d'HERBY.....	5
Figure 2 Evolution du classement ICPE du site HERBY .....	8

## 1. AVANT PROPOS

Cette note de présentation non technique correspond à la pièce exigée par le 8° de l'article R181-13 du Code de l'environnement relatif au contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale.

***Elle ne constitue pas le résumé non technique de l'étude d'impact ou de l'étude de danger.***

## 2. PRESENTATION DU DEMANDEUR

Dénomination sociale	HERBY INDUSTRIE SAS
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital	991 882,09 €
SIRET	328 781 174 0003
Code APE (2599A)	Fabrication d'articles métalliques ménagers
Président	M. Henner RINSCHÉ
Directeur du site de La Loupe :	M. Maurizio STEFANO
Siège social	Zone industrielle – 28240 LA LOUPE
Code NAF : ménagers)	2599A (Fabrication d'articles métalliques
Arrêté préfectoral d'autorisation 1977	<i>Arrêté préfectoral d'autorisation du 14 fev</i>
Personne en charge du suivi ICPE	M. Maurizio STEFANO
Mails :	m.stefano@herby.fr
Tél. :	02.37.81.18.91

### 3. LOCALISATION DES INSTALLATIONS

Le site HERBY est implanté au nord de la commune de La Loupe, à 0.8 km du centre-ville. La Loupe est située dans le département de l'Eure-et-Loir, en région Centre-Val-de-Loire, à 35 km à l'Ouest de Chartres. Les communes voisines sont : Fontaine Simon au Nord, Saint-Maurice-Saint-Germain au Nord Est, Saint Eliph au Sud, Vaupillon au Sud-Ouest. Le site présente une surface totale de 43 574 m<sup>2</sup>, toutes situées sur la feuille 000 AH de la commune.

Les abords immédiats du site se présentent comme suit :



Figure 1 Habitations situées à proximité d'HERBY

L'essentiel du voisinage est constitué par les sociétés de la Zone Industrielle de LA LOUPE. Les premières habitations sont situées à 180 m à l'Est du bâtiment industriel, d'autres logements sont situés plus loin, à 300 m au Sud-Est du site.

La zone industrielle dans son ensemble est bordée par une zone naturelle, qui rassemble une flore arbustive importante et de grands espaces verts.

L'accès au site s'effectue depuis la rue Les Grands Prés. La voirie est gravillonnée, large et maintenue en bon état.

## 4. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

La société HERBY exploite, sur son site, les activités principales suivantes :

- Injection plastique,
- Travail mécanique de fils métalliques (découpe, pliage),
- Traitement de surface (dégraissage),
- Application de peinture poudre,
- Nettoyage par traitement thermique : pyrolyse.

Le site dispose à ce jour d'un arrêté préfectoral n°390 du 17 février 1977 et d'un courrier du 8 décembre 2000 l'autorisant à poursuivre ses activités.

ARRETE ACTUEL SITE DE LA LOUPE HERBY								
A C T I V I T E S	RUBRIQUE	CLASSE	OBSERVATIONS	Situation du site 2020 - Classement proposé	Régime	Evolution	Classement actuel ICPE	Dossier de porter à connaissance
Emploi de compresseur d'air	33 Bis	3ème		Supprimé	-		-	-
Broyage de produits organiques	89 2°	3ème	Concasseur de déchets PVC	2791 : broyage de déchets de polymères (< 10 t/j)	DC	➔	2791.2	Antériorité 89 2e
Dépôt de gaz combustibles liquéfiés (propane 3500 kg).	211 B 2° b	3ème		4718 : dépôt de 15,45 tonnes de propane	DC	➔	4718.2b	Antériorité 211 B 2è b
Emploi de liquides halogénés (perchloréthylène) pour le dégraissage	251 2°	3ème		Supprimé	-		-	-
Dépôt de liquides inflammables de IIème catégorie	255 3°	3ème	3x10000 l + 1x5000 l FOD en réservoirs enfouis	4734 : Stockage de FOD : 5000L enterré double peau	NC	-	-	-
Extrusion de matières plastiques	272 A 2°	3ème		2661 : injection plastique PP (2 tonnes / jour) Plastification PE (1 tonne/jour) Total : 3 t/j	D	➔	2661.2b	Antériorité 272 A 2è
Découpage, rivetage des métaux et alliages par choc mécanique	281 2°	2ème	.rivetage des caissons de cage .dressage de fil brut . presses à découper	2560 : travail mécanique du fil (découpe, pliage) : 247 kW	DC	➔	2560.2	Antériorité 281 2è
Application de peintures à base de liquides inflammables de IIème catégorie	405 A 2°	3ème	Trempé dans un bac de 5.000 litres					
Cuisson de peintures à base de liquides inflammables de IIème catégorie	406 2°	3ème	Température ambiante = 160°	2940 : application de peinture poudre : < 200 kg/j	DC	➔	2940.3b	Antériorité 405 A 2è
				2565 : Traitement de surfaces : 7000L	E	➔	2565.2a	Nouvelle rubrique
				2566 : nettoyage par traitement thermique : 6750 L	A	➔	2566.1a	Nouvelle rubrique

Figure 2 Evolution du classement ICPE du site HERBY



Aussi la société HERBY demande :

L'antériorité pour les rubriques et les activités suivantes :

- Broyage de déchets de polymères (<10t/j) : classé sous la rubrique 2791.2 (Déclaration contrôlée) pour un traitement de déchets de polymères (broyage) anciennement classé en 89 2°, troisième classe ;
- Dépôt de propane (15.4t) : classé sous la rubrique 4718.2b (Déclaration contrôlée), anciennement classé 211.B ; 2°-b, troisième classe ;
- Injection plastique (2 t/j) : classé sous la rubrique 2661.2b (Déclaration), anciennement classé 272.A.2°, troisième classe,
- Travail mécanique des métaux (247 kW) : classé 2560.2 (Déclaration contrôlée) pour une puissance supérieure à 150 kW mais inférieure à 1000 kW, anciennement classé 281.2°, deuxième classe ;
- Application de peinture (<200 kg/j) : classé sous la rubrique 2940.3b pour de la peinture poudre, anciennement classé 405-A.2° et 406 2°, troisième classe.

Le dégraissage chimique, qui vient en lieu et place du dégraissage perchloréthylène est classé 2565 à Enregistrement. La rubrique 251.2° classée en 3<sup>ème</sup> classe ne donne lieu à aucune antériorité.

Une nouvelle rubrique aurait dû être déclarée en 2014 lors de l'installation d'un four de nettoyage par traitement thermique des crochets, soumis à autorisation sous la rubrique 2566.

**Le site classé à autorisation sous la rubrique 2560 (et à déclaration sous d'autres anciennes rubriques) passe à autorisation sous la rubrique 2566, à Enregistrement sous la rubrique 2565 et à déclaration sous les rubriques 2791, 4718, 2661, 2560 et 2940.**

## 5. OBJET DE LA DEMANDE

Le présent dossier a pour objet la rédaction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale qui réponde aux obligations mentionnées dans les articles L.512.2 à L.512.15 du Code de l'Environnement relatifs aux ICPE.

## 6. CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

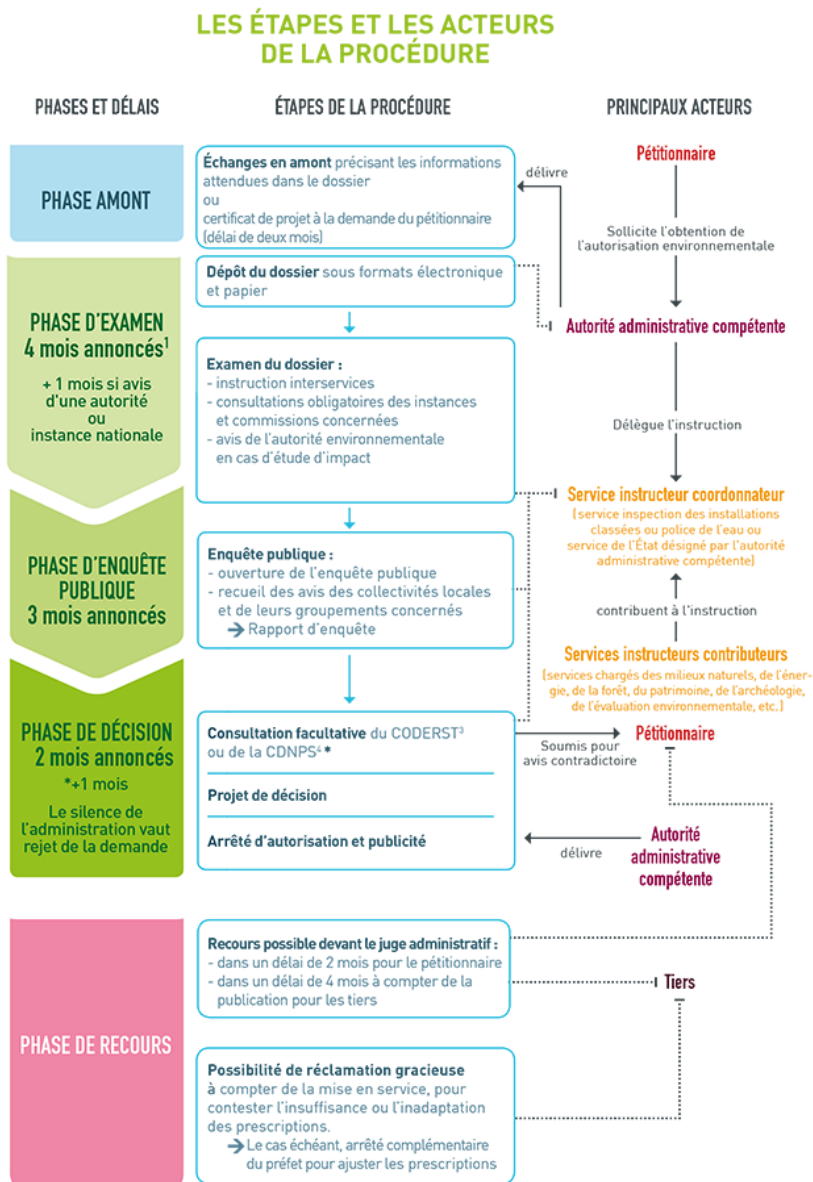
Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale est établi conformément au Cerfa 15964\*02 accompagné des pièces suivantes :

Nota : le numéro des pièces présente des manques, nous avons respecté la numérotation proposée dans le cerfa).

- Une lettre de demande de dérogation pour l'échelle du plan de masse
- PJ n°1 : plan de situation au 1/25000<sup>ème</sup>
- PJ n°2 : plan du cadastre
- PJ n°3 : justificatif de la maîtrise foncière
- PJ n°4 : étude d'impact et résumé non technique
- PJ n°7 : note de présentation non technique
- PJ n°46 : présentation du projet
- PJ n°47 : capacités techniques et financières
- PJ n°48 : plan de masse
- PJ n°49 : étude de dangers et résumé non technique

## 7. PRESENTATION DE LA PROCEDURE D'AUTORISATION

Le déroulement de la procédure d'autorisation est fixé dans les articles R512-1 à R512-43 du Code de l'Environnement, et repris de façon schématique ci-dessous.



1. Ces délais peuvent être suspendus, arrêtés ou prorogés : délai suspendu en cas de demande de compléments ; possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet. 2. CNPN : Conseil national de la protection de la nature. 3. CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. 4. CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.






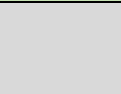


## 8. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

### 8.1. DESCRIPTION DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS PAR LE PROJET

Pour chacun des compartiments étudiés à l'étude d'impact, sont ici décrits les enjeux associés permettant ainsi d'appréhender les facteurs susceptibles d'être affectés par le projet. Le tableau suivant synthétise et hiérarchise les enjeux associés aux différentes thématiques de l'état actuel.

#### Niveaux d'enjeu :

	<b>Enjeu nul ou négligeable</b>		<b>Enjeu modéré</b>
	<b>Enjeu faible</b>		<b>Enjeu fort</b>

Thème		Niveau
<b>Milieu physique</b>		
<b>Topographie</b>	HERBY est localisé sur une zone « <i>Tissu urbain discontinu</i> ». Localisation en zone industrielle, sur la commune de Loupe, bordée par une zone naturelle qui rassemble une flore arbustive importante et de grands espaces verts.	
<b>Climat</b>	Climat de type océanique altéré Amplitude thermique faible Vitesse du vent peut élevée Précipitations paraissant beaucoup plus abondantes qu'elles ne le sont en réalité	
<b>Sol et sous-sol</b>	Site implanté sur des Alluvions grossières Fx-y (Pléistocène). Pas de recensement du site sur la base BASOL	
<b>Eaux Souterraines</b>	Deux masses d'eaux souterraines situées sous la commune de La Loupe - FRGG081 « <i>Sables et grès du Cénomaniens sarthois</i> » - FRHG308 « <i>Bathonien-bajencien de la plaine de Caen et du Bassin</i> » Les deux nappes sont profondes (environ 180 à 200m) et en bon état quantitatif et chimique.	
<b>Eaux Superficielles</b>	Présence du ruisseau de l'ancien étang de Pot de vin, à 270m au NO d site Absence de prélèvement d'eau à usage AEP	
<b>Risques naturels</b>	Inondation : le site étudié est en dehors d'une zone inondable Zone de sismicité niveau 1	
<b>Milieu naturel</b>		
<b>Zonages réglementaires et d'inventaire</b>	Implantation du site au sein du parc naturel régional du Perche Site en zone industrielles sans intérêt écologique particulier Localisation d'HERBY à proximité de : - La ZNIEFF de type 1 : Aulnaie-frennaie de Guehouville à 2,3km au NNE - La ZNIEFF de type 2 : Massif forestier du haut-perche à 3,5km à l'Est et Nord - La Zone Natura 2000 « Forêt et étangs du Perche » à 3,5 km à l'Est du site  Trame Verte et Bleue en cours de déploiement sur le territoire.	
<b>Zones humides</b>	Pas de zone humide identifiée sur le site	

<b>Milieu humain</b>		
<b>Population</b>	Site implanté au sein de la commune de La Loupe : 3471 habitants Premières habitations à 180m à l'Est du site 1 crèches et 3 écoles à moins d'1km du site Pas d'établissements hospitaliers <1km	
<b>Activités sociales-économiques</b>	La commune de La Loupe recense des édifices publics, établissements industriels et comprend également des parcelles agricoles.	
<b>Voies de communication et réseaux</b>	La zone d'étude comprend des infrastructures de transport routières. Pas d'enjeu particulier	
<b>Risques technologiques</b>	Aire d'étude non concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.	
<b>Cadre de vie</b>		
<b>Paysage</b>	Pas de site classés ou inscrits sur la commune de La Loupe	
<b>Ambiance sonore et vibrations</b>	Bruit ambiant influencé par les infrastructures de transport et les activités des établissements voisins.	
<b>Air</b>	Absence de surveillance de la qualité de l'air sur la zone d'étude.	
<b>Ambiance lumineuse</b>	Les émissions lumineuses de la zone d'étude sont principalement constituées par l'éclairage public et les entreprises voisines	

## 8.2. SYNTHÈSE DES INCIDENCES, MESURES PREVUES POUR EVITER, REDUIRE, COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES

Niveau d'impact :

	<b>Nul ou négligeable</b>		<b>Modéré</b>		<b>Positif</b>
	<b>Faible</b>		<b>Fort</b>		

Thème	Scénario de référence	Incidence	Mesures compensatoires	Coût des dépenses	Incidence résiduelle
<b>MILIEU PHYSIQUE</b>					
<b>TOPOGRAPHIE</b>	Site déjà existant, les travaux prévus ne concerneront que l'intérieur du bâtiment principal et la réalisation d'un bassin de rétention sur la parcelle située au Nord-Ouest du site, appartenant à HERBY	Nul	/	/	Nul
<b>CLIMAT</b>	Absence d'incidence sur le climat	Nul	/	/	Nul
	Trafic générant des GES (CO2), pas de modification du trafic à l'issue du projet	Nul	/	/	Nul
<b>SOL, GEOLOGIE ET EAUX SOUTERRAINES</b>	Utilisation de produits chimiques (quantité faible) Bains usés envoyés en centre agréé et produits chimiques sur rétention	Faible	/	/	Nul
	Consommation d'eau pour la mise à niveau des baignoires (quantité faible) Rinçage recyclé dans le process	Nul	/	/	Nul
<b>EAUX SUPERFICIELLES</b>	Pas de rejet d'eaux à usage industriel Rejet eaux pluviales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux de la voirie du bâtiment principal dirigées vers les avaloirs et un réseau vers le bassin de la zone industriel,</li> <li>- Eaux de toiture tombent au sol et sont dirigées vers le réseau ou infiltrées côté champs.</li> </ul> Rejet eaux usées : Dirigées vers le réseau communal rejoignant la STEP de La Loupe	Faible	Construction d'un bassin de confinement	Intégré dans le montant des travaux	Nul
<b>RISQUES NATURELS</b>	Site situé en dehors d'une zone inondable Selon étude foudre : pas de risques suffisants au regard des exigences réglementaires pour nécessiter une protection contre les effets de la foudre	Nul	/	/	

MILIEU NATUREL					
<b>ZONAGE REGLEMENTAIRE ET D'INVENTAIRE</b>	Activités d'HERBY n'impactent pas les espèces et habitats situées aux alentours Travaux prévus ne concerneront que l'intérieur du bâtiment principal et la réalisation d'un bassin de rétention	Nul	/	/	Nul
<b>ZONES HUMIDES</b>	Pas de zone humide sur le site	Nul	/	/	Nul

MILIEU HUMAIN					
<b>POPULATION</b>	Absence d'impact sanitaire pour les populations environnantes	Nul	/	/	Nul
<b>UTILISATION DE L'EAU</b>	Usage uniquement pour la mise à niveau des cuves de dégraissage et de trempage. Les consommations sont faibles et sont suivies rigoureusement	Faible	/	/	Faible
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	Maintien de l'activité économique et du savoir-faire français	Positif	/	/	Positif
<b>TRAFIC</b>	Pas d'impact des modifications du site sur le trafic	Nul	/	/	Nul
<b>RISQUES TECHNOLOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Risque incendie :</u> Moyens disponibles : RIA, extincteurs, mur CF 2h entre la zone de stockage et le reste du bâtiment principal, contrôle périodique des installations électriques et sensibilisation du personnel.</li> <li>➤ <u>Risque : déversement accidentel de produit chimique</u> Moyens disponibles : rétentions adaptées, sol de l'atelier bétonné, contrôle périodique des équipement, sensibilisation du personnel.</li> </ul>	Modéré	Remise en conformité du local four Bâches à eau Bassin de rétention Système de détection incendie équipé de capteurs optiques	Intégré dans le montant des travaux	Faible

CADRE DE VIE					
<b>PAYSAGE</b>	Site peu visible, seul point de vue public depuis la rue d'accès Pas de travaux prévus sur le site à l'extérieur des bâtiments (en dehors de la mise en place du bassin) Site clôturé côté accès public sur une hauteur de 2m et tenu propre.	Nul	/	/	Nul
<b>AIR</b>	Emissions atmosphériques liées aux activités de l'installation (Four, peinture, dégraissage, plastification) Dispositifs de filtration pour capter les poussières sur les cheminées. Mesures tous les 3 ans sur les lignes de TS et le local four (mesures conformes le 26/04/21)	Nul	/	/	Nul
<b>BRUIT</b>	Site située en zone industrielle Emissions sonores réalisées en 2021 conformes aux valeurs réglementaires	Nul	/	/	Nul